



SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE



MARIE-ANGE LUCIANI

UN ŒIL SUR LE CINÉ

P5 À 7

1,60€



**GHJUNCAGHJU
PHILIPPE MARCHIONI,
UN MAIRE
AU CŒUR DE L'ACTU**

P22

ÉDITO P3 • OPINION P4
SOCIÉTÉ P8
BRÈVES P10&21
ESPIONS P 24
SÉLECTION SORTIES P26
ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Photos Georges Bizard

APPELS À PROJETS

L'autonomie énergétique de l'île en 2050 ?

C'est possible en misant sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Entreprises, collectivités, associations : l'AUE et l'ADEME s'engagent en soutenant vos projets innovants et exemplaires.

Retrouvez les appels à projets « Bois énergie », « Rénovation énergétique des bâtiments », « Éclairage public », « Solaire thermique » et « Études petite hydroélectricité » sur : www.aue.corsica

UN' ENERGIJA PÈ L'AVVENE

Ensemble construisons la Corse de demain.

U RINNOVU ENERGETICU
Efficacité énergétique des bâtiments



U SOLE
Solaire thermique collectif



U LEGNU
Bois énergie

U LUME
Éclairage public performant, Éclairer juste



L'ACQUA
Études petite hydroélectricité



SOMMAIRE

OPINION

P4

MARIE-ANGE LUCIANI **UN ŒIL SUR LE CINÉ**

P5

ACPA **L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU CŒUR**

P8

EN BREF ET EN CHIFFRES

P10

ANNONCES LÉGALES

P11

DETTI È FATTI

P21

POLITIQUE **PHILIPPE MARCHIONI**

P22

CULTURE **LA PAROLE EST AUX ESPIONS**

P24

SÉLECTION DE SORTIES

P26

Duscia scuzzesa

«**Q**uì riposa u ghjurnalismu, mortu u vennari l'11 d'uttrovi di u 2019». Eccu ciò chì ci veni in menti, dopu à u scumpientu di u trattamentu mediaticu di l'affari Xavier Dupont de Ligonnès, aldilà di u cumbugliu pulizzeru trà a Scozia è a Francia. Sicuri di l'infurmazioni publicata in un prima tempu da Le Parisien, i canali d'infurmazioni in cuntinuu si sò lampati annantu com'è ghjacari famiti nant'à un pezzu di carri. S'elli sò stati numarosi ad avè lampatu a petra nant'à a pulizza scuzzesi u lindumani di a falsa arristazioni di l'assassinu suppostu di Nantes, quantu ghjurnalisti, consultantu è spicialisti chì ani sfilatu à a televisiò è à a radiu dipoi u vennari à sera à 9 ori si sò impiestrati, sicuri di i so detti è di i so analisi. Òn ci scurdemi micca di a maghjuria di a stampa scritta è i so cumprenduli affirmativi cù, in lettori capitali è infiarati, a parolla «ARRISTATU». C'hè piuttosto da pienghja chè da rida à dilla franca. Quand'ellu si sà chì, pà quilli chì ani avutu a pussibilità d'andacci, s'ampara ind'i scoli di ghjurnalismu à crucià sempri i so fonti, cù u più verificazioni pussibili, invece d'ingaghjassi inde una corsa à u «scoop» frenetica è bestia. Òn parlemi mancu appena di u nomu è di a casata ripituti di u povaru ritiratu chì hè statu cunfusu cù Dupont de Ligonnès, senza scurdassi di tutti i fiuri di a so casa, di a so scatula à lettari è di a so vittura. Tutta a dumenicata, a ghjenti s'hè campa nant'à i reti siciali, senza fassi prigà pà metta in avanti ssu naufraghju di a stampa francesi. Puru s'è a curpurazioni si difendi di qualsiasi mancanza vera da u so cantu, bisogn'à di ch'ella s'hè sbagliata pà a maiò parti. È cuntinueghja d'altrondi à rendasi ridicula invitendu à a televisiò, par asempiu, un anzianu altu funziunariu di a pulizza francesi, chì hè à l'urighjini d'un antru sbagliu tamanu firmatu stampatu ind'i menti : u scandalu di a «pista agricola» inde l'affari Erignac. In tutti i casi, òn ci scurdaremi micca di ssa bella duscia scuzzesi di i raprisintanti di u pocu chì ferma di u «quartu puteri»... ■ **SantuCASANOVA**



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95

Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, AG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia • CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPMR • Fondateur Louis Rioni •



HUMEUR

Monologue d'un vagin

À l'heure où les hashtags fleurissent -parfois de manière chaotique- et où les paroles devraient attester d'une réelle prise de conscience collective que le féminisme n'est pas un délire d'hystériques en mal de pouvoir castrateur, plusieurs milliers de personnes ont signé une pétition pour que le CSA ordonne la suppression de la nouvelle pub Nana, «Viva la vulve» jugée «choquante aux yeux de tous et surtout aux yeux des plus jeunes téléspectateurs».

Comment ne pas sourire lorsque ces âmes affectées réprouvent des images qui évoquent directement mais symboliquement -sous forme de demi pêche, de coquillage, d'origami ou de cakes suggestifs- ce territoire féminin nommé plus ou moins poétiquement minou, fufounette, berlingot, boîte secrète... ou médicalement, vulve, vagin ?

Comment ne pas ironiser quand la vision d'une serviette hygiénique tachée d'un sang rouge écarlate et non d'un liquide bleu azurin les dérange en plein repas alors qu'ils devraient savoir que manger devant un petit ou grand écran est bien plus mauvais pour leur santé physique voire morale ?

Si la marque d'hygiène féminine avec cette nouvelle transgression visuelle souhaite comme elle l'indique sur son site briser les tabous, pour que les femmes perçoivent leur vulve de façon décomplexée et, s'il est clair -ne soyons pas naïfs- qu'elle cherche aussi à vendre plus, cette nouvelle campagne publicitaire est-elle vraiment choquante face au déferlement d'images assassines et sanguinolentes que nous engloutissons chaque jour dès notre réveil ? En fait, cette énième polémique sonne comme un rappel pour toutes les nanas, mais aussi les mecs de bonne volonté. Celui du long chemin qu'il reste à parcourir pour endiguer la violence faite, ou la honte et la culpabilité ressenties devant la vue d'une partie intégrante du corps féminin ; le mépris et la censure envers qui prononce le mot : vagin ! ■ **Dominique PIETRI**

IL FALLAIT LE DIRE

«Le voile en soi n'est pas souhaitable dans notre société»

Ainsi s'exprimait **Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'Education, invité de BFMTV le 13 octobre. Sans écrire un mot de plus sur la crise récurrente dudit voile, r appelons à M. le ministre qu'il existe parmi ce qu'auto-rise ou promeut le gouvernement dont il est un membre éminent, tout un tas d'autres choses pas du tout souhaitables et parfois douteuses, comme les augmentations d'indemnité que s'auto-attribuent les députés, le rab de budget alloué à l'Elysée, les décomptes de voix fantaisistes au Palais Bourbon, les déboires de bacheliers confrontés à Parcoursup, les budgets de misère de la santé, des pompiers et l'éducation, les petits arrangements avec les faits de l'IGPN, les atermoiements, mensonges et omissions de la préfectorale quand brûlent une centrale d'épuration ou une usine rouennaise ou enfin, puisqu'il faut bien arrêter là une liste interminable, l'ignorance voulue des textes de loi concernant le rapprochement des prisonniers. ■ **EP**

LIBERTÉ TRAVAIL, FATIGUE ET PATAQUÈS

Les malheureux élus, condamnés à mener leurs moutons aux verts pâturages, bénéficient du privilège de dire haut et fort tout ce qui un jour peut venir à l'esprit d'un roi, d'un empereur, d'un président normalement constitué. C'est ainsi que feu Louis XIV, grand travailleur comme nul ne l'ignore, a dit : «Le travail n'épouvante que les âmes faibles». Plus près de nous, Sarkozy, oublieux des sinistres douches au ZyklonB, s'était proposé de passer tout ou partie des banlieues au kärcher. Hollande, bedaine de nanti en pole-position, a affirmé sans rire qu'il n'aimait pas les riches. Le 3 octobre dernier, à Rodez, lors d'un de ses dialogues où il monologue avec un art consommé, son successeur a parlé de travail et de pénibilité. Sans doute a-t-il puisé dans son expérience professionnelle, direz-vous. Vous êtes en droit de le penser. Toutefois, la littérature médicale et les annales de Médecine du Travail compulsées n'ont fait état d'aucun cas «d'usure prématurée de l'organisme» chez les ex-cadres huppés de la banque Rothschild. À propos de travail, M. Macron aurait pu - du moins on le présume - expliquer qu'associer travail et pénibilité n'était au fond qu'un pléonasmisme. Il lui suffisait de faire référence à l'étymologie du mot «travail». Du latin tripalium : appareil formé de trois pieux, utilisé pour ferrer ou soigner les animaux, ou comme instrument de torture pour punir les esclaves. Il aurait pu - du moins on le suppose - se pencher - pas trop ! la terre est si basse et le lumbago d'effort si vite arrivé ! - sur le passage de fourmis ouvrières. Occasion de faire remarquer que ces insectes eusociaux allaient de leur lieu de récolte à leur fourmière-cité dortoir coltinant durant des heures entières des charges plus lourdes qu'elles. Et ce, sans plaintes ni cris. Sans sueur ni larmes ni sang. Au pas de gymnastique sans jamais s'essouffler. Sans gilet jaune. Sans trêves ni RTT. Sans grèves ni revendications sociales éhontées. Preuve qu'un travail bien conçu pour le profit d'autrui pouvait n'entraîner que peu ou pas de pénibilité. Sauf impondérables, ça va de soi. Mais M. Macron a préféré manier la litote en confiant : «Moi j'adore pas le mot de pénibilité, parce que ça donne le sentiment que le travail serait pénible». «Serait» souligne ici tout le doute du Président sur le farfrelu de cette hypothétique pénibilité. Comment, en effet, le travail pourrait-il être source de peine, d'ennui, de douleur physique ou morale ? Si tel était le cas, ça se saurait. Serait dévoilée aussi la position bien arrêtée de M. Macron. Son désir de traiter le sujet en l'ignorant avec superbe. Une façon de s'appuyer sur la formule : «Si la vérité ne vous plaît, pas niez-la». On pourrait ajouter en corollaire et conseil utile aux masses laborieuses : «Travailleuses, travailleurs, voulez-vous améliorer votre existence ? Écoutez-la !» Mais on pourrait tout autant user de la formule du Président Macron pour d'autres applications. Aussi, sœurs et frères, compagnons de géhenne, qui ramons de conserve sur nos bancs de surnage, victimes d'interventions chirurgicales mutilantes voire castratrices, humiliantes, soumis aux chimiothérapies qui n'en finissent pas de distiller espoirs et désespoir, prenons notre destin en main ! Et, par dessus tout, n'adorons pas le mot cancer, parce que ça donne le sentiment que le cancer serait pénible. Voire mortel. Boutons-le hors de nos esprits. Garrotons-le pour le jeter aux oubliettes et vivons ad libitum. Cusì sia. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

UN ŒIL SUR LE CINÉ

La productrice Marie-Ange Luciani, originaire de Corse, était membre du jury de la 37^e édition d'Arte Mare, festival du film méditerranéen de Bastia. Fondatrice et gérante de la société de production Les films de Pierre, qui a notamment produit 120 battements par minute, qui a remporté six Césars dont celui du meilleur film en 2018, elle évoque les réalités et les enjeux de la production cinématographique en France.





C'est comment, être productrice de film en 2019?

Nous ne sommes pas dans le contexte de production le plus agréable. Nous avons des difficultés pour monter des films, mais nous avons encore en France un cinéma qui est dynamique, qui se défend bien. J'ai toujours connu le cinéma dans une forme de crise, mais j'ai toujours réussi à faire des films et pourvu que ça dure. Peut-être que 2019 est une année de transition sur comment, en France, nous fabriquons des films, et qu'il y a une nouvelle manière à trouver, à mettre en place et à définir.

Vous évoquez une nouvelle manière de produire des films. Qu'est-ce qui doit changer?

Je serais plutôt sur ce qu'il ne faut pas changer. Il est vrai que depuis la fin des années 1980, le cinéma est financé par la télévision et ça a été une béquille importante pour les producteurs de films, mais les modèles sont en train de changer, notamment avec l'arrivée des plateformes numériques et avec la concurrence. Il faudrait adapter plein de choses pour préserver notre système.

Qu'est ce qui vous inquiète?

Si on perd la télévision dans le financement de nos films, ça va être difficile. La télévision, elle aussi, doit se réinventer. Je me bats beaucoup pour qu'on n'achète plus des films pour des histoires de prime-time ou de seconde partie de soirée, mais plutôt pour qu'on achète des films pour que les téléspectateurs puissent les consommer à la demande. Nous ne sommes plus sur l'ancien modèle. J'ai découvert le cinéma avec mes parents en regardant le film du dimanche soir, c'était un peu cérémonial. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous avons tous des modes de consommation différents et nous devons tous nous adapter à cela. Ce qui me fait peur, c'est peut être que Netflix bouffe tout sur son passage et dérégule à tel point le marché et les modes de consommation que cela devienne un système unique. Mais j'ai le sentiment que nous sommes plus dans une volonté de collaborer avec les plateformes numériques. Cette année, à Cannes, des plateformes ont acheté des films français et ont permis des sorties sur certains territoires, ce qui avant n'était pas possible.

Netflix, Hulu, ou encore Amazon inondent le marché de créations majoritairement américaines. Comment le cinéma ou la fiction française peuvent tirer leur épingle du jeu?

Je pense qu'ils tirent déjà leur épingle du jeu, puisque Netflix vient aussi faire son marché sur le territoire français. Il y a de plus en plus de films qui se tournent et que Netflix produit en France. Que Netflix remplace presque la télévision, car c'est un mode consommation et qu'il y a de plus en plus d'abonnés qui consomment de manière régulière, pourquoi pas? Mais il ne faudrait pas que cela empêche d'autres façons de produire du cinéma. Netflix rencontre beaucoup de réalisateurs français. Ils sont très coopératifs, la question c'est de savoir ce que maintenant nous, on exige d'eux pour pouvoir coopérer. On ne peut pas épouser entièrement leurs systèmes de production. Pour un producteur comme moi, ce qu'il faut négocier avec lui, c'est: est-ce que j'ai mon copyright à la fin du film? Est-ce que c'est moi qui ai produit le film, ou Netflix?

Le film peut sortir sur tel ou tel territoire? Je n'ai aucun problème pour travailler avec Netflix, mais à quelle condition?

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) vient de publier sa géographie 2018 du cinéma en France. Le cinéma a l'air de bien se porter: ouverture de salles, l'art et essai augmente depuis 10 ans, la France est 1ère en Europe...

En tout cas, c'est un modèle magnifique. Nous avons de plus en plus de salles de cinéma qui s'ouvrent en France. On voit que c'est difficile pour financer et faire durer les films d'auteur en salles. On ne va pas se mentir, les films qui marchent sont très ciblés sur deux ou trois projets, mais on s'exporte très bien. Comme *Les Misérables*, de Ladj Ly ou *Portrait d'une jeune fille en feu*, de Céline Sciamma qui sont des films qui se sont vendus dans le monde entier. On a un savoir-faire de diffusion. Ce qu'il ne faut pas perdre, c'est notre indépendance. Il faut rester libre pour fabriquer les formes que l'on veut fabriquer.

Le cinéma d'art et d'essai a-t-il encore un avenir ou faut-il faut mettre les moyens pour le préserver?

Je crois qu'il a un avenir. Et puis nous avons un moyen extraordinaire qui s'appelle le CNC. C'est un outil que nous envie le monde entier. C'est un système qui préserve la diversité du cinéma, sa diffusion, sa production et son exploitation. Il faut être extrêmement vigilant aux mutations qui vont se passer. D'une certaine façon, le CNC, c'est notre maison. On a aussi ce système de redistribution, de partage des recettes, qui est magnifique.

La création française dans son ensemble est souvent critiquée, à tort peut-être, pour sa qualité. Quel est votre regard?

Je la trouve plutôt riche. J'ai regardé Cannes cette année, il y a eu des formes très poétiques. On est aussi capable de fabriquer de la grosse comédie populaire et de la grande comédie romantique. Ce que je trouve beau dans le cinéma français, c'est qu'il arrive encore, et il faut le préserver, à jouer avec toutes les formes que le cinéma peut proposer. Il faut se dire qu'il y a tous les goûts dans la nature. Ce n'est pas formaté et c'est ça, encore une fois, que l'on doit protéger.

On oppose souvent la culture aux autres industries. On entend aussi dire que si on ne la finance pas, ce n'est pas trop grave, finançons plutôt les banques ou l'industrie automobile. Que vous évoque ce genre de propos?

Ce qui est formidable avec la culture, c'est que c'est un système bien organisé. Ce qu'on ne dit pas assez, c'est que la culture fabrique beaucoup d'emplois. Je suis en train de produire le film de Laurent Cantet en Île-de-France. Je dépense en Île-de-France et j'emploie une masse salariale importante. Le cinéma et la culture en général, c'est aussi de la création d'emplois. Ce n'est pas cette espèce de chose qui serait subventionnée. C'est faux, c'est une culture qui redistribue ses richesses. Une partie du prix d'un ticket, pour un film comme *Intouchables* qui fait plusieurs millions d'entrées, va être reversé pour financer un autre film ou aider un exploitant de cinéma. Ce n'est pas une culture qui enrichit le producteur. C'est un art qui reverse, qui redistri-

«Le cinéma et la culture en général, c'est aussi de la création d'emplois.»

Avec plus de 200 millions d'entrées et 40% de parts de marché pour les films français, le cinéma français est «le premier cinéma d'Europe» selon le Rapport d'activité 2018 du CNC. Celui-ci à, l'an passé, soutenu la production de 4716 heures de programmes audiovisuels français (-3,2% par rapport à 2017), pour un montant total d'aides allouées à la création et à la production de programmes de 266,6 M€ (-3,6% par rapport à 2017). Comme en 2017, la fiction reste le genre le plus soutenu avec 90,6 M€ (+5,2%), devant le documentaire à 79,5 M€ (-3,5%), l'animation à 47,3 M€ (-19,1%), l'adaptation audiovisuelle de spectacle vivant à 34,4 M€ (-2,0%) et le magazine d'intérêt culturel, qui a progressé de 22,8% pour atteindre 3,9 M€.

2018 a vu la poursuite du plan de numérisation et de restauration du patrimoine cinématographique: 169 films ont été aidés pour un montant total de 8,2 M€. De plus, le CNC a consacré 695125€ à la sauvegarde et la restauration des films anciens, au profit de 26 films.

En matière de parité dans le secteur du cinéma, alors qu'un peu plus de 25% des films d'initiative française sont actuellement réalisés par des femmes, reste que moins d'un film sur six respecte la parité au sein des équipes techniques, en particulier parmi les chefs de poste. Aussi le CNC a adopté, en novembre 2018, le principe d'un bonus dont pourront bénéficier les films de fiction et d'animation qui intègrent autant de femmes que d'hommes dans les postes d'encadrement de leur équipe de tournage (réalisation, direction de production, direction photo, etc). Effectif depuis le 1er janvier 2019, ce bonus représente 15% du soutien accordé au film par le CNC.

Avec 40,97 millions de spectateurs en 2018 (-3,8% par rapport à 2017) dont 51,7% de spectatrices, la salle de cinéma reste, selon l'enquête Ciné-Expert réalisée par l'institut Vertigo pour le compte du CNC «le meilleur moyen pour découvrir un film», plébiscité par 84,1% des personnes interrogées.

Avec plus de 2 000 cinémas et 6 000 écrans, la France détient le premier parc cinématographique d'Europe devant l'Allemagne (4 849 écrans) et le Royaume-Uni (4 340 écrans) et près de 69 nouveaux écrans y ont été créés en 2018, soit 7 000 fauteuils supplémentaires. Au plan national, les films français ont représenté 39,3% des entrées recensées en 2018 contre 44,1%.

Une tendance que ne reflète pas la fréquentation des salles en Corse où le cinéma made in USA s'impose plus nettement: 52,4% contre 30,8% pour les films français. C'est en Haute-Corse que les films américains ont réalisé leur plus gros score: 55%. Autre point où la Corse se démarque: si le parc d'Art & Essai n'y concerne que 15,8% des établissements (sur 19 établissements - 2 de moins qu'en 2017 - 3 cinémas seulement sont classés Art & Essai) il représentait en 2018 63,4% des séances et 65,1% des entrées. La moyenne nationale est de 57,8% d'établissements en Art & Essai pour 35,7% des séances et 32,7% des entrées. ■ PMP

#Metoo:

«En France, tout le monde a cherché le scandale, mais pour le moment on ne l'a pas trouvé.»

bue de l'emploi. Aurelie Filipetti, l'ancienne ministre de la Culture, disait dans un article que la culture est l'un des plus gros vecteur d'emplois. Quand on va tourner en région, on fait travailler la région.

Vous avez obtenu un César en 2018, pour le film de Robin Campillo, 120 battement par minute, qui revient sur les débuts de la lutte contre le sida en France. En tant que productrice, ça change quelque chose une telle récompense?

D'abord, c'est agréable. Peut-être que je suis plus courtisée maintenant qu'avant le César. J'ai un peu plus confiance en moi dans mes choix, dans ma façon de faire. Pour le financement des films, c'est toujours difficile, il faut se battre partout. C'est toujours le scénario qui a raison.

Une carrière dans le cinéma fait rêver, comment réussit-on dans ce domaine?

Je ne sais pas comment on peut réussir. Ça dépend du métier que l'on veut faire. J'ai mis du temps à comprendre ce que je voulais faire dans le cinéma. Je n'ai pas fait d'école. Mais il y a de très grandes écoles en France, et les plus grands techniciens sortent de ces écoles. Moi, je suis autodidacte, j'ai appris sur le terrain. Je pense que c'est comme dans les autres branches. C'est le travail. Il faut aller au cinéma, lire beaucoup, il faut être très curieux et être très ouvert. Mais c'est surtout beaucoup de travail.

L'industrie cinématographique a été marquée par des vagues de dénonciations de harcèlements sexuels.

Le mouvement MeToo a suivi. Qu'a-t-il changé selon vous?

Je trouve qu'il y a des choses qui ont changé à la suite de MeToo, comme le 50/50. La tentative d'équilibrer la parité sur un plateau de tournage, sur la phase d'écriture, sur la représentation des femmes dans les jurys, dans les comités de sélection. C'est important, un regard féminin. En France, nous n'avons pas eu de gros scandale. Aux Etats-Unis, c'est une grosse industrie, donc quand le scandale éclate, c'est vrai que c'est énorme. C'était un «mec» à la tête d'un empire. En France, tout le monde a cherché le scandale, mais pour le moment on ne l'a pas trouvé. Mais ce qui est sûr, c'est que ça a éveillé les consciences, notamment sur l'égalité.

À quand un film sur la Corse, ou tourné sur l'île, et produit par Marie-Ange Luciani?

J'aimerais bien! J'ai failli produire *Les Apaches*, de Thierry de Peretti. Le seul film corse que j'ai essayé de produire, je n'ai pas réussi à le faire. Je ne sais pas, peut-être que je le fuis inconsciemment. On m'a proposé plusieurs projets, ici sur l'île, faits par des Corses ou pas. Je ne sais pas pourquoi, mais à chaque fois je ne vais pas au bout. Cela raconte peut-être quelque chose, je ne suis peut-être pas prête. ■

Interview réalisée par Christophe GIUDICELLI

ACPA

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL GRAVÉ AU CŒUR



Photos Manon Perelli

Depuis 46 ans, l'ACPA œuvre dans le secteur de l'aide, des soins et de l'accompagnement à domicile en Corse-du-Sud.

Une association devenue référence au fil des ans, qui compte désormais 120 salariés et plus de 700 bénéficiaires.

Pourtant, et malgré la demande de services de plus en plus importante, elle est touchée de plein fouet par la crise des vocations qui frappe ces métiers.



Selon les dernières études de l'Insee, en 2050 un tiers des résidents corses sera âgé de plus de 65 ans. Une perspective qui replace la question de l'autonomie et du maintien au domicile au cœur des enjeux économiques et sociétaux de l'île. Alors que pléthore de structures se sont créées ces dernières années afin de surfer sur cette «silver economy», à Ajaccio l'ACPA- comprendre Association corse pour l'aide, les soins et les services aux domiciles- peut pour sa part s'enorgueillir de déjà 46 ans d'existence, durant lesquelles elle a su devenir un acteur incontournable du champ médico-social.

«*Notre association véhicule des valeurs fortes humaines, d'entraide et de solidarité qui sont celles des membres fondateurs qui étaient des travailleurs sociaux*», introduit en souriant la présidente de la structure, Julie Pantaloni-Baranovsky. Ces valeurs, cette association membre du réseau UNA a su les illustrer au fil des années en inscrivant ses activités dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et en militant pour que toute personne fragilisée, que ce soit par l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales, puisse continuer à avoir une existence digne en lui proposant des soins et des services adaptés. Si bien que près d'un demi-siècle après sa création, l'association compte désormais 120 salariés et accompagne près 700 personnes. Il faut dire que la structure propose une grande diversité de services autour de la santé, de la sécurité et du lien social, qu'elle a su faire évoluer au fil du temps pour s'adapter aux besoins de la société. Première - et plus importante en terme de volume - des missions qu'elle s'est fixée, le service d'aide et d'accompagnement à domicile

Un secteur en grande difficulté

Si la majorité des salariés de l'ACPA affichent au compteur plus de 15 ans dans l'entreprise -un fait remarquable dans ce secteur- et malgré la multiplicité des missions qu'elle offre, l'association n'échappe pas à la crise que connaissent les métiers de l'aide à domicile. « Aujourd'hui, nous avons du mal à recruter et à trouver des salariés jeunes qui s'inscrivent dans la durée », lâche ainsi Julian Pasqualini, avant de poursuivre : « L'image de ces métiers est dévalorisée partout. Par exemple, chez les pompiers, où les salaires ne sont pas non plus énormes, il y a de la passion et de l'envie. Chez les aides à domicile, on voit qu'il y a un vrai problème d'image. À l'ACPA, on essaye de faire évoluer le métier d'aide à domicile et les mentalités à la fois des personnes que nous accompagnons, mais aussi du grand public, pour faire comprendre que les aides à domicile ne sont pas des femmes de ménage ». Au-delà, c'est aussi un problème de vocation pour ces métiers, encore aujourd'hui trop souvent associés à une voie de garage, que soulève l'association. « Il faut mettre sur la table le problème de la formation professionnelle initiale et continue. À ce moment-là, nous aurons sans doute des personnes qui auront envie de faire ce travail », martèle Julie Pantaloni-Baranovsky en appuyant : « Les aides à domicile deviennent souvent un maillon important de la sociabilité des personnes âgées, et il est donc nécessaire qu'ils aient en mains les armes nécessaires pour remplir au mieux leur mission. Quand un salarié non formé entre à l'ACPA, au maximum dans les deux ans qui suivent, nous l'envoyons en formation. Cela fait des décennies que nous faisons cela, avec tous nos employés.

Face à ces difficultés, après la présentation du rapport Libault sur le Grand âge et l'autonomie, l'ACPA très impliquée pour le bien-être de ses salariés, attend désormais beaucoup du débat sur le projet de loi, prévu pour 2020. « Ce que nous souhaitons, c'est avant tout la reconnaissance et la valorisation des métiers du domicile. Il faut savoir que dans une structure à but non lucratif, nous devons appliquer une convention collective car nos financeurs ne nous prennent pas en charge si nous allons au-delà. Un salarié qui entre chez nous sans aucun diplôme doit ainsi attendre 13 ans pour avoir un peu plus que le SMIC. C'est devenu insupportable », déplore la présidente en regrettant également que les associations comme l'ACPA ne soient pas mises sur un pied d'égalité avec les services à but lucratif. « Nous n'avons pas les mêmes droits. Il faut assainir le secteur et que l'on distingue en donnant à chacun un champ d'intervention ». Entrée à l'ACPA il y a 36 ans, Julie Pantaloni-Baranovsky est également depuis deux ans représentante des personnes âgées et des personnes handicapées au Conseil économique, social, environnemental et culturel de la Corse. Une instance où cette femme de convictions entend bien, là-aussi, faire entendre sa voix : « Il faut que la collectivité prenne en compte la problématique insulaire. Nous avons beaucoup de personnes âgées et de personnes peu fortunées. Cette problématique est encore plus prégnante qu'ailleurs », instille-t-elle en se disant résolue à faire évoluer les choses « pour le bien de la population ». ■ **Manon PERELLI**

recense près de 90 salariés qui interviennent sur l'ensemble de la Corse-du-Sud et permet d'assurer des tâches que la personne accompagnée ne peut plus accomplir. Autre pan important des activités de l'ACPA, le service de soins infirmiers à domicile, autorisé sur la commune d'Ajaccio et la vallée de la Gravona, permet de son côté d'éviter des hospitalisations ou facilite le retour au domicile en sortant de l'hôpital. Deux prestations au domicile essentielles au mieux-vivre qui peuvent désormais être regroupées dans le nouveau service Spasad proposé par l'association pour les personnes en perte d'autonomie. « C'est un service polyvalent qui mixe à la fois l'aide à domicile et les soins, qui permet une meilleure coordination de l'ensemble des intervenants au domicile de la personne, et une qualité de prise en charge optimale de la personne. Nous sommes les seuls à avoir ce service en Corse-du-Sud aujourd'hui », explique Julian Pasqualini, le directeur de la structure.

Plus loin, pour maintenir encore plus longtemps l'autonomie des personnes et les aider à rester autonomes, l'ACPA propose également toute une gamme de services allant de la téléalarme, qui met en contact une personne avec un opérateur en cas de problème à domicile, à la garde itinérante, ou encore au service mandataire dans le cadre duquel l'association s'occupe des démarches administratives si une personne souhaite employer un salarié. « Nous proposons également un service de prévention et de liens sociaux au siège de l'association les mardis et jeudis. Ce

service permet à des personnes âgées de préserver leur autonomie au travers des activités sur la mémoire ou encore la nutrition », ajoute Julian Pasqualini.

Mais la vraie originalité de l'association tient dans le service d'hébergements intermédiaires à loyers modérés qu'elle propose. Dans le cadre d'un appel à projet national, et grâce à des aides de la Carsat, du RSI*, de la Collectivité de Corse et à des fonds propres, l'ACPA a en effet acquis il y a 4 ans un espace de 300 m2 dans le même immeuble que son siège social. Au sein de cet espace flamboyant neuf et fonctionnel situé près de la rocade d'Ajaccio, ont été créés 5 studios adaptés à des personnes âgées. « Ils sont destinés à des personnes qui rencontrent des difficultés financières et ont des logements vétustes », détaille le directeur de la structure. « Le but est d'apprendre à des personnes qui sont désocialisées à revivre ensemble. C'est pour cela qu'on a créé des lieux communs, comme une cuisine où ils peuvent partager un repas », reprend Julie Pantaloni-Baranovsky, en précisant que ces logements, dont le loyer a été fixé à 350€ TTC, sont accordés sur demande par une commission à des personnes ayant une faible retraite relevant d'une retraite de la Carsat ou du RSI, et pouvant fournir un certificat médical attestant de leur autonomie. « À ce jour, il nous reste deux logements vacants », indique-t-elle encore, avant de résumer : « Dans tous les services qu'elle propose, l'ACPA a vraiment l'intérêt général dans son ADN ». ■ **Manon PERELLI**

*Carsat : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail ; RSI : ex-Régime social des indépendants remplacé en janvier 2018 par la Sécurité sociale indépendants.

POLITIQUE/AMÉNAGEMENT

Port de Bastia: quels scénarii?



Photo DR

Le 14 octobre, Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, a installé le premier comité de suivi opérationnel du projet de développement des nouvelles infrastructures du port de Bastia, qui se tiendra de façon concomitante avec le comité scientifique et environnemental, conformément au vote de l'Assemblée de Corse qui, lors de sa session de juillet 2019, avait approuvé leur mise en place. En 2002, la Collectivité de Corse avait initié une réflexion sur le développement des infrastructures portuaires de la ville de Bastia, puis, en 2007, après un débat public, elle avait opté pour la construction d'un nouveau port dit «Port de la Carbonite», qui apparaissait alors comme la réponse la plus adaptée aux besoins et aux enjeux de développement de Bastia comme de la région Corse. Depuis, un certain nombre de paramètres ayant conduit à ce choix ont évolué. Outre le prix estimé du port et la stratégie de développement économique de la Collectivité de Corse, il faut désormais prendre en compte, par exemple, l'évolution des trafics maritimes et aériens: les données, comme celles fournies notamment par l'Observatoire régional régional des transports de Corse, mettent en évidence une stagnation du nombre de passagers transportés par voie maritime en faveur du transport aérien. Le ratio s'établit désormais à 52%/48% en faveur de l'aérien contre 70%/30% en faveur du maritime il y a 12 ans. Par ailleurs, les enjeux de développement durable, ne sont plus les mêmes qu'en 2007 et la cartographie des espèces protégées et des écosystèmes associés, réalisée il y a 13 ans (le dernier relevé date de 2006) doit faire l'objet d'une mise à jour au titre de l'état initial des sites envisagés. Trois options se dégagent actuellement. D'abord, un maintien de l'activité portuaire commerciale dans le bassin actuel, pouvant se décliner via deux options différentes: l'agrandissement du bassin existant par prolongation de la digue vers le large; ou le doublement du bassin Saint-Nicolas par construction d'une nouvelle digue. Puis, la poursuite du projet dit du «Port de la Carbonite», issu du débat de 2007. Enfin, un projet dit «Portu Novu», qui intégrerait les données et enjeux qui ont évolué ou se sont précisés depuis 2007, et se voudrait plus respectueux des proches zones balnéaires et de baignade, de la sécurité maritime et de l'environnement marin. Quelle sera celle retenue? Selon l'Exécutif, «un nouveau débat public devra avoir lieu, reposant sur des hypothèses actualisées; il permettra une expression, et donc in fine un choix, libre et éclairé». ■ AN

SANTÉ/MOIS SANS TABAC

3000 participants en 3 ans



Photo François Dalloy

Le 1^{er} novembre, Santé publique France et le ministère des Solidarités et de la Santé, en partenariat avec l'Assurance Maladie, lanceront la 4^e édition du Mois sans tabac, un défi collectif qui propose à tous les fumeurs d'arrêter pendant un mois avec le soutien de leurs proches. Ou à tout le moins de s'engager à essayer, ce qui est un début. On estime à l'heure actuelle que le tabac tue 75 000 personnes en France chaque année et il semble qu'un sevrage tabagique de 30 jours puisse multiplier par 5 les chances d'arrêter de fumer définitivement, l'abstinence sur un tel laps de temps diminuant largement la dépendance et les symptômes de manque.

Ce rendez-vous annuel débute dès le mois d'octobre pour les participants, qui sont invités à s'inscrire via une plateforme dédiée. Depuis la première édition, en 2016, 580 982 inscriptions ont été comptabilisées, dont près de 3 000 en Corse où, en 2014, l'enquête Escapad faisait état de 38% des jeunes corses fumant quotidiennement à 17 ans contre 32,4% au niveau national. L'édition 2018 s'est, quant à elle, soldée par 242 579 inscriptions, dont 1 200 en Corse. ■ AN

Savoir +: mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr

19,6%

Les chiffres de la semaine

de taux de pauvreté en Corse en 2016, soit presque 5 points de plus que la moyenne métropolitaine, selon Corsistat. La précarité touche les ménages locataires à hauteur de 28,7% et la part des 75 ans et plus en situation précaire dépasse la moyenne hexagonale de 8,6 points.

71,5%

Les chiffres de la semaine

des Français habitant une ville moyenne sont très attachés à leur centre-ville, selon une étude publiée par La Banque Postale et les Echos Etudes. Pour 44,7% des personnes interrogées, l'offre de commerces considérée comme essentielle par 89,4% d'entre eux, y est jugée insuffisante.

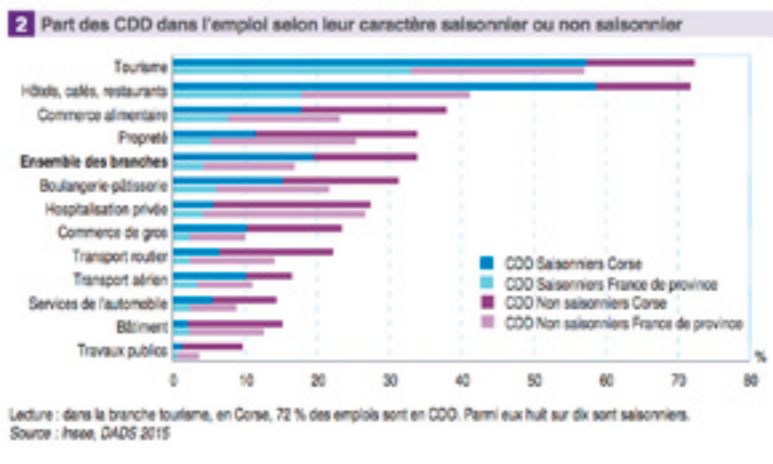
821

Les chiffres de la semaine

millions: c'est le chiffre projeté sur la façade du Palais des Papes à Avignon le 16 octobre, à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation et de la lutte contre le gaspillage alimentaire: 1 personne sur 9, dans le monde, souffre de la faim, soit 821 millions d'être humains.

ÉCONOMIE/EMPLOI

CETTE CORSE QUI VIT (MAL) DU TOURISME



Publié à la mi-octobre 2019, un dossier dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee, la Direccte de Corse et l'Agence de développement économique de la Corse fait le point sur les salaires et conditions d'emploi dans les 12 principales branches professionnelles de Corse. Un travail basé sur les chiffres de 2015 qui, assorti d'un comparatif avec la France de province, vise à améliorer la connaissance de l'emploi régional. En 2015, donc, on dénombrait en Corse 88280 emplois du secteur marchand non agricole couverts par une convention collective. Premier constat, qui ne constitue pas véritablement une surprise, la fréquentation touristique de l'île induit une forte saisonnalité de l'emploi (au pic de la saison, en août, le volume d'emplois est 38 % plus élevé qu'en début d'année contre 10 % de plus en France de province), qui concerne évidemment les branches hôtels, cafés, restaurants et tourisme. L'emploi est de ce fait moins stable en Corse que dans les autres régions françaises de province. D'une part, les emplois permanents, postes présents toute l'année, sont moins fréquents dans la région (49 % contre 62 %) et le taux de rotation de la main-d'œuvre y est deux fois plus élevé (59 % contre 29 %). D'autre part, le recours aux contrats à durée déterminée (CDD) est deux fois plus fréquent sur l'île qu'en province, soit 34 % des emplois insulaires ; les 3/4 des postes des hôtels, cafés, restaurants et du tourisme sont des CDD et 8 sur 10 sont saisonniers. Ce recours aux CDD saisonniers est également plus fréquent dans les autres principales branches régionales, dont le commerce principalement alimentaire et la boulangerie-pâtisserie. Les contrats courts sont cela dit moins usités sur l'île (41 % contre 57 % en France de province), le commerce alimentaire, l'hospitalisation privée et la propreté étant les branches les plus utilisatrices de ces contrats. En Corse, 45 % des postes d'employés et 31 % de ceux des ouvriers non qualifiés sont des CDD contre seulement 9 % des emplois de cadres. Les jeunes sont particulièrement touchés avec 72 % des emplois en CDD. Le temps partiel est en revanche un peu moins répandu sur l'île qu'en province (23 % contre 25 %), il concerne beaucoup les femmes (32 %) mais aussi les personnes de 55 ans ou plus (30 %). L'emploi régional est majoritairement concentré dans de petits établissements : ceux de moins de 11 salariés regroupent 53 % des emplois sur l'île pour 29 % en moyenne de province. Il se confirme par ailleurs que l'emploi en Corse est non seulement moins stable mais aussi moins bien rémunéré : en 2015, le salaire horaire brut moyen dans l'ensemble des branches insulaires était de 15,2 € contre 17,1 € en France de province, soit 11 % de moins (- 9 % dans le bâtiment et - 8 % dans le commerce de gros). L'écart s'explique en partie par la faible présence sur l'île de branches très rémunératrices, (industrie ou finance) et à la moindre proportion de grands établissements. Le transport aérien et les travaux publics offraient les salaires moyens les plus élevés : 24,6 € et 19,1 €, tandis que es hôtels, cafés, restaurants, le tourisme, la boulangerie-pâtisserie et le commerce principalement alimentaire offraient un salaire inférieur à la moyenne insulaire. Ainsi, malgré sa part écrasante dans le PIB insulaire (31 % dont 24 % hors transports selon l'Agence du tourisme de la Corse, contre une moyenne nationale qui s'établit à 8,9 % du PIB pour 10,1 % de l'emploi total selon la Banque des territoires), le tourisme, outre qu'il ne génère que 10 % des emplois de l'île, ne procure pour l'essentiel que des emplois peu stables et peu rémunérateurs. C'est peut-être cher payer la sacro-sainte dépendance de l'économie insulaire vis-à-vis d'un secteur dont on ignore d'ailleurs toujours le coût réel. ■ PMP

Les chiffres de la semaine

18^e

place au classement international de l'entretien des routes pour la France qui en fut longtemps 1^{er}, selon le rapport 2019 du World economic forum. La France perd ainsi 11 places en un an. L'association 40 millions d'automobilistes a appelé l'État à lancer un plan d'urgence d'entretien du réseau routier.

Les chiffres de la semaine

903

élèves de CE2, soit 58 classes de 48 écoles ont participé au concours d'orthographe 2018/2019 organisé par la direction des Services départementaux de l'Éducation nationale de la Corse-du-Sud. La finale, qui s'est déroulée ce 16 octobre à Bastelicaccia réunissait 48 participants

Les chiffres de la semaine

65 %

des Français anticipent une baisse de pouvoir d'achat suite à l'augmentation des tarifs EDF annoncée pour le 1^{er} janvier 2020, selon une étude réalisée via le panel YouGov France pour l'enseigne de bricolage Mano-Mano. 19 % des sondés envisagent de pallier la hausse en économisant sur le budget alimentation.

Les chiffres de la semaine

1,4 %

d'augmentation par rapport à août 2019 : en septembre 2019, après deux mois de baisse, le prix du gazole repart à la hausse et celui du SP95 est relativement stable, indique CorsiStat. Le tarif au litre du fioul domestique progresse de 3,7 % sur un mois et de 0,5 % sur un an.



PHILIPPE MARCHIONI

GARDER L'ANCRAGE DANS LE TERRITOIRE

Photo Christophe Giudicelli

Giuncaggio, petite commune rurale située

dans la vallée du Tavignanu

vient d'accueillir début octobre

l'implantation d'une des plus grandes

centrales solaires de nouvelle

génération installées en Corse.

Elle est également au cœur d'un projet

de centre d'enfouissement des déchets.

Rencontre avec Philippe Marchioni,

maire de Giuncaggio depuis 25 ans.

Propos recueillis par Christophe Giudicelli

Selon le dernier recensement officiel de l'Insee, la commune de Giuncaggio, compte 56 habitants, 230 l'été selon vous. On peut la qualifier de petite commune rurale. Comment administre-t-on une commune de cette taille ?

On gère une commune comme on gère une entreprise. C'est-à-dire avec les ressources dont nous disposons et les dépenses obligatoires. Nous devons faire un budget sincère et véritable.

Dans une petite commune, comment trouver le budget nécessaire à son fonctionnement ?

Les ressources sont de différentes sortes. Il y a les dotations de l'Etat, les ressources autres. Il y a quelques années, nous avons construit une centrale hydro-électrique sur le Tavignanu qui a été cédée en bail emphytéotique et nous avons maintenant épongé les dettes de la commune, car la commune s'était endettée pour réaliser cet ouvrage. Nous avons également réussi, à force de négociation, à sortir avec un boni de liquidation. Ce boni de liquidation nous permet à cet instant de pouvoir envisager des investissements avec une part importante d'apport en fonds propres. Et puis, avec la construction de cette nouvelle centrale photovoltaïque, nous avons de nouveau des ressources financières qui vont tomber dans les escarcelles de la commune. Cela permettra de développer la commune, car pendant 20 ans nous n'avions pas pu réaliser d'investissements constructifs sur notre commune.

Depuis plusieurs années, les dotations de l'Etat sont en baisse. Leurs diminutions ont-elles impacté le budget de la commune ?

Elles ont baissé, mais cela n'a pas vraiment d'impact sur une petite commune telle qu'elle était auparavant.

Vous l'avez dit, aujourd'hui la commune a la capacité d'investir, quels sont les investissements prioritaires ?

Des logements sociaux, et une salle polyvalente pour que les habitants puissent

RURAL : DES COMMUNES BONNES GESTIONNAIRES

Le 22 septembre dernier, à l'occasion du Congrès national des maires ruraux de France, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et La Banque Postale Collectivités Locales publiaient les résultats de la deuxième édition d'une étude consacrée aux finances des communes rurales. En 2018, le montant total des interventions dans les 32148 communes rurales (jusqu'à 3500 habitants) s'élevait à près de 21 Md€, soit 23% du montant total des dépenses des communes métropolitaines, alors qu'elles représentent 33% de la population. Sur 100 € dépensés, les communes rurales ont investi 31 € (+ 1 € par rapport à 2017), alors que les autres communes ont investi moins de 20 €. Et, bien que ces communes ne soient pas directement concernées par la contractualisation État-collectivités qui limite l'augmentation des dépenses à 1,2%, elles ont su maîtriser l'évolution de leurs dépenses de gestion, par habitant, à + 0,2%. L'encours de dette se maintient à un niveau de 13,6 Md€ (+0,5%), soit un montant de 637 € par habitant, ce qui est près de deux fois moins que les autres communes (1 157 € par habitant) et, avec une épargne brute de 3,6 Md€ (+ 2,3%), la capacité de désendettement est de 3,8 ans alors qu'elle représente 5,9 ans pour les autres communes. Ces ratios présentent cela dit des disparités importantes, que ce soit au niveau géographique ou démographique : les communes de 2000 à 3500 habitants, qui sont souvent des centres bourgs dans les zones rurales, ont des ressources et des dépenses par habitant plus élevées que les communes de moins de 500 habitants, et s'approchent davantage de ce qu'on peut constater pour les communes de plus grande taille.

En 2018, les communes ont poursuivi la maîtrise de leurs dépenses de fonctionnement, ce qui a permis de faire progresser leur épargne brute. Cet excédent d'épargne a favorisé les investissements qui ont progressé de 5,8% pour les communes de moins de 3500 habitants et de 6,9% pour les autres). S'agissant des communes de moins de 500 habitants, la moyenne pondérée de l'épargne brute était de 184 € par habitant (contre 155 € pour les communes de 500 à 999 habitants ; 164 € pour les communes de 1000 à 1999 habitants ; 172 € pour les communes métropolitaines de 2000 à 3500 habitants). ■ PMP

se rencontrer, surtout en hiver. Parce que le « chacun chez soi », ce n'est pas le point de vue de la municipalité. Au contraire, il faut partager.

La commune de Giuncaggio possède désormais une centrale photovoltaïque sur son territoire. Il s'agit d'un projet de 20 M€ porté par l'entreprise Corsica Sole. Comment, une petite commune du rural peut-elle attirer les entreprises ?

La commune de Giuncaggio, même si elle est située à 650 m d'altitude, possède du foncier en plaine. Les terrains sont exploités par des entrepreneurs qui n'ont pas peur d'investir, comme pour la centrale solaire. Vous êtes maire depuis 25 ans. La fonction de maire a-t-elle évolué ? Elle a énormément évolué puisqu'il faut avoir de la disponibilité, être à l'écoute de la population et surtout avoir une connaissance assez générale car nous touchons pratiquement à tout. Que ce soit l'état-civil ou encore le cadastre. Pour toutes ces questions, heureusement que l'Etat nous aide, mais parfois nous sommes confrontés au fait de devoir prendre les décisions tout seul puisque nous n'avons pas de service. Le maire doit être au courant de tout.

Un maire a-t-il plus de travail et de responsabilités aujourd'hui qu'il y a 25 ans ?

Bien sûr, il y en a un peu plus maintenant, voire énormément, puisque nous recevons les mêmes recueils, les mêmes recommandations qu'une ville comme Bastia.

Avec le projet de loi « Engagement et proximité », le gouvernement souhaiterait mettre l'accent sur la formation des élus. C'est important de se former pour exercer son mandat ?

Je pense que oui. Ce que l'on voit et ce que l'on constate, c'est que les maires sont de plus en plus jeunes et aguerris. C'est vrai que les maires devraient habiter sur la commune et y être 24h/24, mais c'est fini le temps où le maire était là pour boucher un trou etc. Il y a autre chose à faire et autre chose à penser. Je prends comme exemple le fait d'avoir informatisé la mairie. J'avais des adjoints qui n'avaient aucune connaissance en informatique. J'étais obligé de monter moi-même tous les dimanches et mettre en place l'informatique. Maintenant, vous ne pouvez plus rien payer sans un ordinateur. Il faut être dans le présent.

L'actualité locale et même nationale met de plus en plus en avant la difficulté du mandat de maire. Notamment les pressions subies et ce qu'important les raisons, des plus banales au plus sérieuses. Est-ce que c'est compliqué d'être maire en Corse aujourd'hui ?

Je ne dirais pas que c'est compliqué. Il faut composer, essayer de trouver le juste milieu entre les aspirations de chacun.

De nombreux maires disent ne pas être assez soutenus par l'Etat pour les aider dans leurs fonctions. Quel est votre sentiment ?

Je ne dirais pas que nous sommes lâchés par l'Etat. Il suffit d'appeler les services de l'Etat pour qu'ils viennent vous conforter et vous mettre les choses en place si vous avez des lacunes dans certains domaines.

Giuncaggio, 56 habitants, certains pays mettent en place des fusions entre communes de petite taille pour en créer une plus grande. Votre avis sur la question ?

Je ne citerai pas de nom, mais certaines communes peuvent être regroupées, comme des communes qui comptent 7 ou 8 habitants. Côté budget, les infrastructures ne peuvent pas être réalisées par la commune. Par exemple, l'assainissement, s'il n'y en a pas, ne peut pas être réalisé par la commune. Tous ces constats que l'on fait amènent justement vers un regroupement de communes. Il y a la communauté de communes, mais c'est encore très jeune et ça n'a pas encore toutes les capacités à agir dans les domaines comme l'assainissement. Il y a je ne sais pas combien de communes en Corse qui n'ont pas de tout-à-l'égout.

Les communautés de communes pourraient remplacer les communes ?

Ce n'est pas souhaitable. Il faut garder un ancrage dans le territoire. On se bat pour garder des écoles, la poste, si on décentralise c'est la mort des petits villages.

Comment voyez-vous l'avenir du rural en Corse ?

Le rural en Corse peut avoir un avenir. C'est-à-dire qu'il faut essayer de repeupler certaines communes. Nous ne sommes pas tellement loin des centres. À Paris, la population se déplace et voyage pendant une heure dans le métro, nous, en 20-25 minutes, nous sommes en plaine. Un centre de vie dans le rural est possible.

Pour cela, il faut des infrastructures ?

Des routes, bien sûr. Pour avoir des infrastructures de logement, l'Assemblée de Corse fait de gros efforts dans le domaine du logement social.

Giuncaggio est surtout mis en avant aujourd'hui pour un projet de centre d'enfouissement des déchets. Quelle est la position de la commune ?

Pour l'instant, c'est à la justice de se prononcer. Je ne ferai pas de commentaire. Je pense être dans la lignée de toutes les communes avoisinantes. Nous avons délibéré et nous avons donné un avis défavorable à son implantation. ■

LA PAROLE EST AUX ESPIONS

La 37^e édition d'Arte Mare, festival du film méditerranéen de Bastia avait pour thème «nid d'espions». Lors de la soirée d'ouverture, les fans de James Bond ont pu satisfaire leur curiosité lors d'une rencontre avec des professionnels du renseignement. Lorsque des hommes du secret lèvent un coin de rideau sur les coulisses d'un monde où tout le monde s'épie.

Roland Pietrini, officier de réserve, ancien «espion», a mené des missions de renseignements derrière le rideau de fer jusqu'à la chute de l'Union soviétique. Eric Denécé, ancien analyste, est directeur du Centre français de recherche sur le renseignement. Jacques Neriah, ancien colonel des renseignements de l'armée israélienne a été conseiller de Yitzhak Rabin. Yves Bonnet fut, sous François Mitterrand, à la tête de la Direction de la surveillance du territoire (DST). Voici pour le pedigree des quatre «agents» invités par le festival Arte Mare pour débattre autour du journaliste Christophe Bourseillier et «dévoiler» une partie des secrets du renseignement mondial. «*Un monde où tout le monde espionne tout le monde*» n'ont cessé de marteler ces quatre anciens du renseignement devant le public venu les écouter dans la grande salle du théâtre de Bastia.

«90% des «espions» travaillent derrière un bureau» lance Eric Denécé devant un public un peu surpris et venu surtout ici pour écouter des histoires à la 007. En France, on les trouve dans une dizaine de services, à la Direction générale des services extérieurs (DGSE, 6 000 employés), dans les renseignements militaires, pénitentiaires ou encore dans les douanes et possèdent un statut de fonctionnaire. On parle surtout d'analystes qui se chargent de collecter et d'étudier les informations disponibles afin de repérer les menaces terroristes, les ingérences étrangères, mais également l'évolution des mouvements sociaux, étudiants, autonomistes, animalistes ou encore les agissements des mafias. «*J'ai été 23 ans analyste, raconte Jacques Neriah. On reçoit chaque jour des centaines de notes, on doit tout lire et à partir de là, on construit et on confirme les infos*». Pour faciliter le décryptage, «*nous recrutons des chimistes, des biologistes, des orientalistes, des mathématiciens et d'autres spécialistes*». Pour Yves Bonnet, «*les anglo-saxons parlent d'ailleurs «d'intelligence» pour qualifier les services de renseignements, c'est le terme qui se rapproche le plus du véritable travail que nous*

menons». Un aspect très bureaucratique de la profession qui peut mener parfois à des situations cocasses. Sur la scène du théâtre de Bastia, on évoque des agents qui se font sermonner par leurs supérieurs et les politiques car le coup d'état qu'ils avaient annoncé dans un pays a été reporté en raison du mariage de la cousine d'un des protagonistes. «*Pour les politiques, nous sommes des charlatans*» peut-on entendre sur scène. Pour Eric Denécé, «*il n'y a pas une culture du renseignement en France, et parfois les parlementaires ne comprennent pas ce qu'est vraiment le renseignement*».

Si, donc, l'immense majorité des agents sont derrière un bureau, sur le terrain «*on retrouve le Service Action, explique Eric Denécé. Il se charge des opérations spéciales et clandestines comme des assassinats ou des changements de régimes*». Roland Pietrini, ancien membre du renseignement durant la guerre froide, évoque devant un public impatient d'anecdotes croustillantes, comment il passait le mur de Berlin pour récupérer des personnes et des renseignements. Des aller-retour dans des voitures spéciales et, au détour d'une phrase, il parle même de tirs de kalachnikov, sans entrer dans plus de détails. Yves Bonnet raconte un incident et des représailles qui ont coûté la vie à un agent britannique après la mort accidentelle d'un agent soviétique. «*Pour mettre en place des opérations spéciales, il faut des mois de répétition avant d'aller sur le terrain*» explique Jacques Neriah. «*Il n'y a pas de place pour l'improvisation, sinon on foire les opérations*» renchérit Roland Pietrini. En France, sur l'ensemble des agents travaillant pour le renseignement, ils seraient, selon les protagonistes du débat, une centaine à travailler sous une fausse identité avec l'invention d'une vie factice. Ces «clandestins» comme ils sont appelés, «*ignorent même qu'ils sont protégés pendant leurs missions et disposent également d'un moyen d'exfiltration*» précise Eric Denécé. Ce qui se rapproche le plus de la réalité de terrain, en tout cas en Israël selon Jacques Neriah, ce sont «*des soldats déguisés en arabes qui mènent des mis-*



Eric Denécé

« Malheureusement, les personnes laissent beaucoup trop de traces sur les réseaux sociaux »

sions dans les territoires», et de rajouter « nous recrutons uniquement nos propres citoyens. Nous n'avons confiance en personne ». Et en ce qui concerne les techniques d'espionnage, l'actualité s'invite dans le débat. Début septembre, la presse du monde entier évoquait l'exfiltration en 2017 par la CIA d'un de ses agents qui s'était hissé dans les hautes sphères du pouvoir russe. « N'est-on pas en train de sacrifier un espion pour en protéger un autre mieux placé ? » s'interroge Eric Denécé. Il faut dire que le monde du renseignement a de quoi rendre paranoïaque les non-initiés.

« Tout le monde est contre tout le monde, tout le monde intervient dans les élections de tout le monde, chaque pays veut pour lui le meilleur écosystème » martèle Jacques Neriah, faisant référence aux « fake news » propagées durant la campagne présidentielle américaine de 2016. Des agents d'influence « qui ont toujours existé » pour Eric Denécé. « On les retrouve dans les ONG, mais également dans les groupes d'amitié chez les parlementaires » rétorque Yves Bonnet. Pour Jacques Neriah, les agents d'influences, sont « toujours au service du politique afin de déstabiliser un pays. Il n'y a pas que l'armée qui s'occupe de cela, il y a également des entreprises civiles ».

Le débat dérive sur les « grandes oreilles », les systèmes d'écoutes généralisées à grande échelle qui permettent d'écouter des millions de conversations à la fois. Si le programme Echelon est le nom du système d'écoute déployé depuis longtemps par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, la Chine développerait actuellement le sien. Un déploiement que Roland Pietrini trouve « légitime ». La France n'est pas en reste, selon Yves Bonnet. « La France possède de nombreux territoires éparpillés, un peu partout sur l'ensemble de la planète, et la DGSE dispose d'outils très performants ». Et puis, nous avons tous un espion dans notre poche selon Yves Bonnet : « On a les moyens de cerner les faits et gestes d'une personne avec son téléphone ». Et

les réseaux sociaux y sont pour beaucoup, dit Eric Denécé : « C'est très facile d'avoir des renseignements sur quelqu'un, en tout cas en ce qui concerne le travail préparatoire avant d'aborder une cible. On arrive facilement à reconstituer son parcours, son CV, ses employeurs, avoir des photos de lui, connaître les lieux qu'il a fréquenté, des photos de sa femme, de sa sœur etc... Malheureusement, les personnes laissent beaucoup trop de traces sur les réseaux sociaux ». Mais voilà, le nombre de données disponibles à traiter devient de plus en plus important. Et il n'est pas toujours facile d'y faire le tri. L'intelligence artificielle permet d'y remédier. Mais pour eux qui ont connu le terrain, *in fine* il y a toujours une intervention humaine en ce qui concerne les écoutes ou les filatures.

Depuis quelques années, cette surveillance de masse est dénoncée par des lanceurs d'alerte. Le plus connu, Edward Snowden actuellement en exil en Russie et qui demande l'asile en France, avait dénoncé au début des années 2010 les programmes de surveillance de masse américains et britanniques. Selon Eric Denécé, il est « normal que les Etats-Unis le considèrent comme un traître ». Le directeur du centre français de recherche sur le renseignement rajoute aussi « qu'il faut différencier les hackers et les lanceurs d'alerte. Edward Snowden a dénoncé des manquements. Les Etats-Unis sont un pays avec beaucoup de lois d'exception, des écoutes généralisées. Le FBI peut monter une fausse cellule de recrutement sur un campus universitaire et coffrer les étudiants qui y participent ». Comme quoi, parfois la fiction telle que la présentent les films d'espionnage projetés durant ce 37^e festival d'Arte Mare n'est pas si loin de la réalité. Pendant que, partout dans le monde, les espions sauvent le monde, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles. Il y a toujours quelqu'un pour veiller sur vous... Que ce soit pour le meilleur ou pour le pire... ■

Christophe GIUDICELLI

La sélection de la rédaction

Laïka

Jésus est de retour. Et à l'orée de 2020, il n'a vraiment rien d'une superstar. Ni d'un gentil hippie. Et ce n'est pas davantage un hipster. Il a d'ailleurs très nettement revu ses ambitions à la baisse puisqu'il est revenu sur terre, non plus pour sauver l'humanité de ses péchés, mais pour se contenter d'en prendre le pouls. Là encore, il reste modeste, bornant son étude à un petit périmètre de béton et de bitume. Dans une banlieue quelconque, depuis la fenêtre du petit appartement qu'il partage avec un copain, Pierre, il observe donc les allées et venues d'un clochard, migrant qui a fui son pays en guerre et a installé ses quartiers sur le parking du supermarché voisin; de la voisine qui n'a plus vraiment toute sa tête; de manutentionnaires qui n'en peuvent plus de trimer; de prostituée qui tapine la nuit et brûle des pneus pour se réchauffer. Entre deux verres de genièvre, il décrit une comédie humaine où il y a infiniment plus de bas que de hauts et dont les protagonistes sont ceux qu'on ne regarde plus, qu'on réduit à des fonctions (lorsqu'on condescend même à leur en reconnaître une), que l'on méprise et sacrifie une fois décrété qu'ils n'étaient plus «bons à rien». Ceux dont on ne se souvient de l'existence que lorsque, d'aventure, ils se rebellent, déclenchent une grève, cassent des vitrines, montent des barricades et que quelque JT leur donne alors un semblant de visibilité. Mais le messie de banlieue, dans son pardessus noir élimé, a choisi pour sa part de les montrer dans leur quotidien, en amont des faits-divers qui ne les feront émerger que pour consacrer leur statut de «sujet» vite oublié, d'individus qui, même à usages multiples, n'en sont pas moins perçus comme «jeatables». Entre ironie et farce, entre satire politique et réalité nue et crue, une métaphore des «petites gens» pour laquelle l'auteur et metteur en scène italien Ascanio Celestini renouvelle, après *Discours à la Nation* en 2013, sa collaboration avec le comédien belge David Murgia. Au milieu d'un décor fait de caisses, ce dernier, accompagné par l'accordéoniste Maurice Blanchy, livre le récit de vies foulées, niées. Quant au titre du spectacle, il fait référence à cette chienne errante moscovite qu'on ne sortit de la rue que parce qu'elle était un animal sans pedigree ni famille d'adoption; petite mais robuste et d'un tempérament si docile. Le «sujet idéal» pour un voyage expérimental sans retour. À bord du Spoutnik 2, elle fut ainsi, très brièvement – elle mourut au bout de quelques heures de vol, de façon particulièrement atroce – le premier être vivant mis sur orbite autour de la Terre. C'était le 3 novembre 1957 et «*Si c'est vrai que Dieu est dans le ciel, alors, ce jour-là, l'être le plus proche de Dieu était une chienne*».

Le 19 octobre, 21h. L'Aghja, Ajaccio. ☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com



Rhizomes

Depuis sa création en 2003, l'association Ventu di Mare s'emploie à « créer des passerelles entre les gens, croiser les regards, découvrir des auteurs, des artistes, partager des moments de débats, de rencontres ». Organisatrice, en Balagne, d'événements culturels ou autour de thèmes de société (gestion des déchets, solidarité, protection de l'environnement), elle a lancé voilà 9 ans le festival pluridisciplinaire Regards du Sud qui se déroule chaque printemps à Calenzana. Elle propose à présent, sur le même principe, un nouveau rendez-vous, automnal cette fois, qui sans s'éloigner totalement des rives de la Méditerranée, invite à regarder au delà. Pour sa première édition, Rhizomes fait se rencontrer la Bretagne, la Corse et l'Occitanie pour 5 jours d'échanges autour du cinéma, de la musique, du conte, du chant, de la photo, mais aussi de la gastronomie, de la botanique et de la linguistique. L'occasion, également, de confronter et partager des savoir-faire traditionnels, des initiatives récentes ou encore des projets.

Du 22 au 26 octobre. Palasca (le 22), Monticello-Parc de Saleccia (du 23 au 26). ☎ 06 11 96 46 45 & www.ventudimare.org

Mateo Falcone, histoire d'un film disparu

Durant l'été 1927, William Delafontaine, un collaborateur d'Abel Gance, tourne en Corse un film muet inspiré de la nouvelle de Prosper Mérimée, *Mateo Falcone*. Camille Bert – qui aura été à l'affiche d'une centaine de films muets et parlants entre 1909 et 1956) y interprète le rôle-titre tandis que le jeune Nicolas Roudenko, qui a incarné Napoléon enfant dans le film de Gance, tient le rôle de son fils. Seul un entrefilet paru dans la revue *Cinéma-magazine* rend compte d'une projection de ce film : «*Pour la première fois, nous avons applaudi des tableaux reproduisant exactement les couleurs de la nature*». Sa particularité est d'être un film en couleurs, réalisé au moyen du procédé Keller-Dorian, inventé et breveté par le physicien Rodolphe Berthon en 1908. Un procédé jugé prometteur, mais qui s'avèrera poser d'insolubles problèmes de tirage de copies – ce qui conduit Jacques Tati à renoncer à y recourir pour son *Jour de fête* en 1947- et qui sombrera dans un quasi oubli. Le film de William Delafontaine sera quant à lui considéré comme perdu, jusqu'à ce qu'il soit retrouvé par un collectionneur, Bernard Tichit, qui l'a remis au directeur des collections de la Cinémathèque française, Laurent Mannoni. Il a été restauré sous la direction de François Ede, chef-opérateur, membre du Conservatoire des techniques cinématographiques. En partenariat avec l'association La Corse et le cinéma et la Cinémathèque française, la Cinémathèque de Corse propose une exposition qui retrace son histoire.

Jusqu'au 15 novembre. Cinémathèque de Corse, Porto-Vecchio. ☎ 04 20 20 20 01 & casadilume.corse.fr





UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

www.spascorse.com

06 73 54 19 19

**LE PLUS GRAND
SHOWROOM
EN CORSE**

CORSE PISCINE & SPAS

Zone Industrielle de Travo,
Face à la Base Aérienne 126,
20240 Ventiseri

**AGIR
PLUS**

SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS **ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...**

Bénéficiez d'une prime bonifiée en vérifiant
votre éligibilité sur **corse.edf.fr**



L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.